



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

NOTE THÉMATIQUE

PREMIERS ENSEIGNEMENTS
DES EXPÉRIMENTATIONS EN MATIÈRE
D'ORIENTATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE

Août 2013



Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a été créé en 2009 pour financer des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées rigoureusement. Dès son lancement, chaque expérimentation associe une structure porteuse d'un projet à un évaluateur indépendant. L'objectif est ainsi de connaître les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

Les expérimentations sont sélectionnées dans le cadre d'appels à projets, avec l'objectif de répondre aux besoins prioritaires des jeunes. A ce jour, 14 appels à projets concernant 16 thématiques ont été publiés. 29 expérimentations d'envergure nationale sont par ailleurs soutenues et suivies¹. Au total, plus de 500 expérimentations, d'une durée moyenne d'environ deux ans, ont été initiées.

La présente note fournit une introduction aux résultats disponibles, en présentant les enjeux des projets et les principaux enseignements tirés des évaluations des expérimentations soutenues par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Elle s'appuie sur les rapports finaux de 26 expérimentations, qui ont été remis au FEJ par les porteurs et les évaluateurs des projets, et fournit des liens vers ces documents, en ligne sur le site du FEJ.

Cette synthèse ne prétend pas à l'exhaustivité mais vise à permettre aux lecteurs de se repérer dans la gamme des actions menées et les invite à prendre connaissance des rapports des porteurs et des évaluateurs afin d'en diffuser les enseignements, de les mettre en discussion et de favoriser leur appropriation collective.

CONSEIL D'UTILISATION

Certains textes (en bleu) sont cliquables et renvoient vers un lien Internet.

N'hésitez pas à les consulter.

1. Le FEJ a également repris les expérimentations concernant les jeunes lancées en 2008 par la Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale (DIIESES).

RÉSUMÉ

Les expérimentations relatives à l'orientation scolaire et professionnelle soutenues dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse cherchent à lutter contre les inégalités qui traversent le processus d'orientation en se concentrant sur deux types d'actions.

D'une part, les projets visent une **meilleure coordination des acteurs** de l'orientation par leur mise en réseau, notamment via des portails Internet. Les premiers résultats montrent l'intérêt que portent les acteurs impliqués dans les projets, mais pointent également les conditions nécessaires à la mise en œuvre réussie de ces partenariats : une construction commune du dispositif et des outils, la complémentarité des compétences et l'acceptation de la diversité des approches.

D'autre part, ils entendent **agir plus directement sur les choix d'orientations des élèves**, notamment par une transformation des informations reçues par les jeunes et les familles, selon des formes d'actions différenciées : intensification des liens entre les collèges et les familles, entre des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, entre des jeunes et des adultes témoignant de leur parcours ou assurant un rôle de parrain.

Des évaluations d'impact réalisées montrent des **résultats significatifs**, dont les plus importants sont ceux de la « [Mallette des parents en 3^{ème}](#) » : les deux réunions organisées par les chefs d'établissement en direction des parents des élèves les plus en difficulté permettent de réduire la proportion de décrocheurs à l'issue de la classe de 3^{ème} de 8,8% à 5,1% des élèves (soit une baisse de plus de 40%). Le dispositif facilite une orientation plus rapide vers la filière professionnelle.

D'une manière plus générale, **les résultats quantitatifs significatifs obtenus par les expérimentations portent souvent sur l'ajustement entre les attentes des jeunes et des familles et les possibilités qui leur sont offertes en fonction de leurs résultats scolaires**. C'est notamment le cas de dispositifs de parrainage qui aboutissent, d'une manière qui n'était pas nécessairement attendue au départ, à une réduction des ambitions scolaires des élèves parrainés. Ces résultats soulignent, par contraste, la difficulté des expérimentations à élargir la gamme des possibles : agissant sur l'information et les représentations des élèves au moment de faire des choix, ils n'ont d'effet ni sur leur trajectoire scolaire antérieure ni sur le système d'allocation des élèves aux places disponibles qui détermine les options ouvertes à chacun dans le cadre du processus d'orientation.

Ces résultats ne sont pas sans importance puisque l'orientation subie et mal préparée, notamment en fin de 3^{ème}, entraîne des redoublements inutiles, des choix par défaut et des abandons d'études, mais ils laissent ouvertes les questions relatives aux transformations du processus d'orientation et plus largement, d'acquisition inégale des compétences scolaires, qui permettraient une ouverture plus large des trajectoires scolaires. Cette limite est visible dans les évaluations des projets qui concernent **la lutte contre les stéréotypes de genre dans l'orientation** : l'information donnée sur les possibilités de s'engager dans des voies d'études traditionnellement peu féminisées rencontre l'intérêt des acteurs mais ne permet pas de transformer à brève échéance des choix inscrits dans des parcours sociaux et scolaires sexués et inégaux.

INTRODUCTION

Les travaux de recherche distinguent principalement **deux causes aux inégalités dans les trajectoires scolaires**².

La première est **celle qui lie l'origine sociale aux résultats scolaires** : les élèves issus des milieux défavorisés obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne aux divers évaluations et examens qui jalonnent leur scolarité. **La seconde tient aux liens entre origine sociale et choix d'orientation** : à résultats scolaires équivalents, les élèves issus des milieux défavorisés sont orientés vers des filières moins sélectives. Une étude récente a tenté de mesurer l'influence respective de ces deux causes et de déterminer si cette influence avait été modifiée lors des dernières décennies³.

Sa conclusion est que, pour les générations d'élèves nées dans les années 1960, le facteur lié à l'orientation était dominant. Dans un contexte de démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire et d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, cette situation s'est transformée. Pour les générations des années 2000, « *l'inégalité totale se décompose donc, à parts approximativement égales, entre inégalités de réussite scolaire et inégalités d'orientation à niveau de réussite donnée* »⁴. Même en diminution, la part des inégalités due à l'orientation demeure considérable. En classe de troisième, « *les élèves font des vœux d'orientation qui ne correspondent pas à leur valeur scolaire effective, mesurée par les notes obtenues au brevet, et ces vœux dépendent clairement de l'origine sociale des élèves* »⁵. Un enjeu central est donc d'améliorer l'ajustement entre les résultats scolaires et les choix d'orientation. Dans le cadre contraint par le fonctionnement plus général du système d'orientation, cet ajustement peut prendre des formes contrastées, selon qu'il s'agit d'aiguillonner l'ambition scolaire d'élèves qui s'interdisent certains choix en raison de leur origine sociale ou de leur sexe, ou d'informer des jeunes en grande difficulté scolaire et leurs parents sur les possibilités concrètes qui leur sont offertes.

Le palier d'orientation en fin de troisième apparaît à cet égard comme décisif. D'une part, car une fois engagés dans une filière, très peu d'élèves en changent : moins de 5% des élèves orientés en filière professionnelle accèdent à la filière technologique, et quasiment aucun en filière générale⁶. D'autre part, car ce choix de filière a des implications fortes sur la trajectoire d'insertion professionnelle future des élèves : le taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat professionnel est de 14%, alors qu'il s'élève à 24% pour les titulaires d'un CAP, et à 42% pour les sans diplômes⁷.

Les expérimentations soutenues par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) visent, entre autres objectifs, à combattre cette cause d'inégalité. Elles s'inscrivent dans plusieurs orientations de politiques publiques qui ont récemment connu des inflexions importantes.

2. Ugo Palheta, « Le collège divisé. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Sociologie*, 2011/4, vol. 2.

3. Mathieu Ichou, Louis-André Vallet, « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Evolution en France sur quatre décennies », *Education et formations*, n°82, octobre 2012.

4. Mathieu Ichou, Louis-André Vallet, article cité.

5. Luc Behaghel, Vera Chiodi, Marc Gurgand, « Evaluation de l'impact du programme de parrainage d'aide à l'orientation de l'association Actenses », rapport final, janvier 2013.

6. Dominique Goux, Marc Gurgand et Eric Maurin, « Implication des parents et prévention du décrochage scolaire », février 2013.

7. Dominique Goux, Marc Gurgand et Eric Maurin, article cité.

Un axe des projets a été de travailler à une **meilleure coordination des acteurs de l'orientation**, dans un contexte décrit par de nombreux rapports comme étant marqué par un éclatement des interlocuteurs et des informations fournies aux jeunes. Le rapport final du Comité interministériel de la Jeunesse prévoit ainsi de mettre en place « *un service public d'information, d'accompagnement et d'orientation qui réponde à la diversité des besoins des jeunes* » par la « *création du nouveau service public d'orientation dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation* »⁸. De même, la recommandation issue de la concertation sur la refondation de l'école prévoit d'« *instituer un service public régional de l'orientation pour mettre en réseau les différents dispositifs existants et répondre ainsi plus efficacement aux besoins des différents publics jeunes ou adultes au sein des territoires* »⁹.

D'autres projets visent à mener des actions permettant d'anticiper et d'élargir les choix d'orientation (notamment par des contacts plus fréquents entre acteurs de différents niveaux scolaires et universitaires, et entre les jeunes et le monde professionnel) et s'inscrivent dans la lignée des politiques visant à favoriser une « orientation active ».

La suite de cette note permettra de présenter les **principaux enseignements** liés à ces deux grands axes d'expérimentation, en rappelant les constats initiaux et les enjeux auxquelles répondent les projets expérimentaux et en présentant les dispositifs et les principaux résultats obtenus à ce jour.

1. RENFORCER LA COORDINATION DES ACTEURS DE L'ORIENTATION

5

Constats initiaux et enjeux des expérimentations

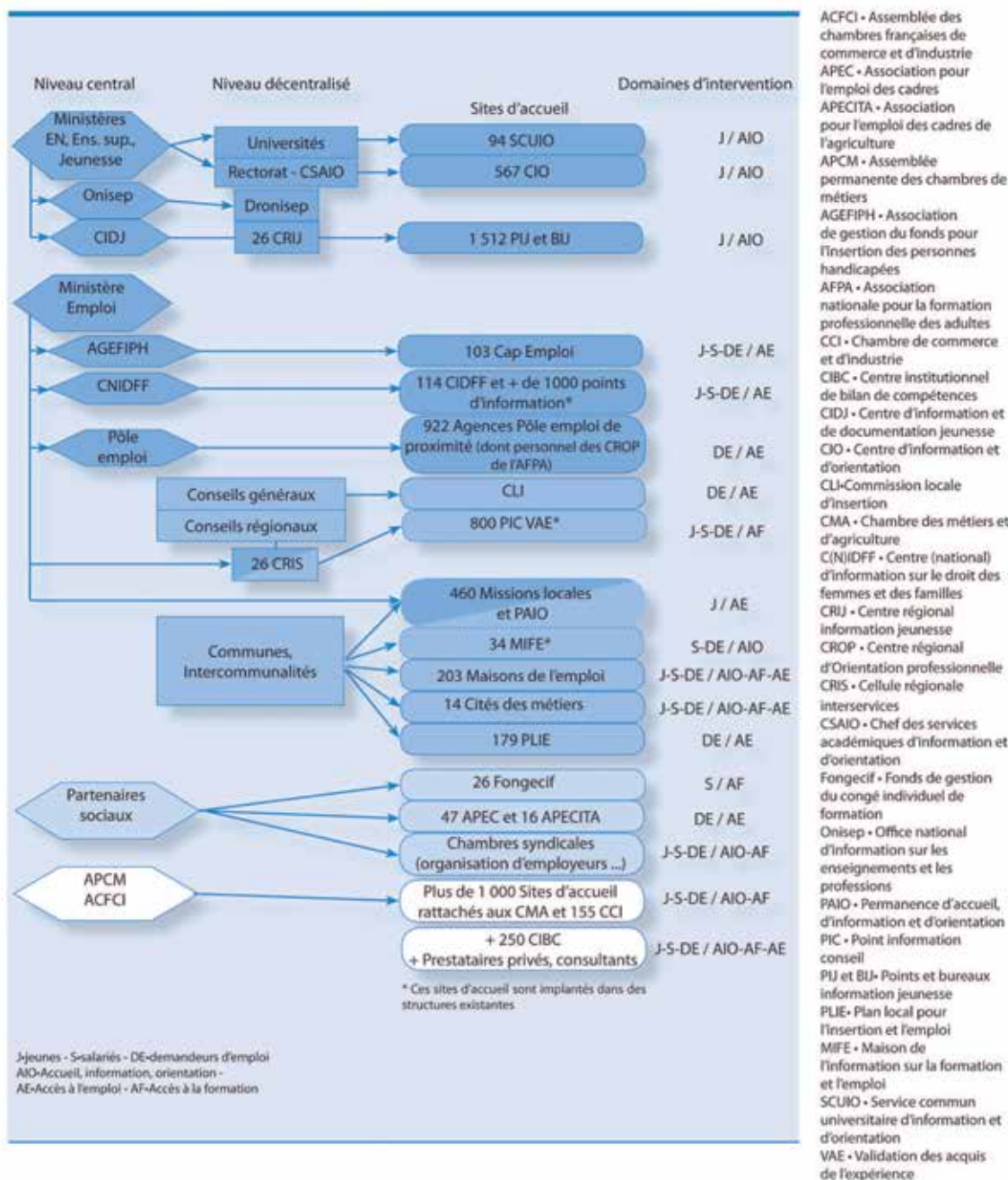
Comme l'explique une récente note du Centre d'Analyse Stratégique (CAS), les services et les prestations relatifs au champ de l'orientation sont caractérisés « *par une grande variété de pratiques professionnelles et de dispositifs de politiques publiques, eux-mêmes irrigués par des conceptions spécifiques de l'orientation liées à l'historicité propre à chaque structure engagée dans ce champ* ». De ce fait, le système est « *particulièrement segmenté et différencié, qu'il s'agisse du statut des structures, de leur public cible, de leur mode de pilotage ou encore de leur implantation territoriale* »¹⁰.

8. Comité interministériel de la jeunesse, [Priorité Jeunesse](#), rapport final, 21 février 2012.

9. Rapport de la concertation, [Refondons l'école de la République](#), octobre 2012.

10. Centre d'analyse stratégique, [Le service public de l'orientation tout au long de la vie](#), Note d'analyse, novembre 2012, n°302.

■ Le système d'orientation en France



Source : Centre d'analyse stratégique, *Le service public de l'orientation tout au long de la vie*, Note d'analyse, novembre 2012, n°302.

Les enjeux des expérimentations ont donc porté sur la mise en œuvre de **nouveaux partenariats entre les acteurs**, partageant deux objectifs :

- fournir aux jeunes une information plus facile d'accès et plus cohérente ;
- développer des formations à destination des professionnels visant à leur donner une meilleure maîtrise de l'ensemble des questions et acteurs liés à l'orientation.

2. PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS :

■ Le Service public de l'orientation

Tel qu'il a été institué dans la loi du 24 novembre 2009, qui institue un « droit à l'information et à l'orientation », le **SPO** se décline concrètement selon deux modalités :

- la mise en place d'un service dématérialisé "Orientation pour tous", composé d'un portail internet <http://www.orientation-pour-tous.fr> et d'un service téléphonique (0811 70 3939), financés par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ;
- la structuration au niveau territorial des services d'information et de conseil en orientation qui passent entre eux une convention de coopération, laquelle fait l'objet d'une labellisation intitulée de la manière suivante : « **Orientation pour tous - pôle information et orientation sur les formations et les métiers** ». **À partir des clauses d'un cahier des charges, les structures labellisées ont pour mission de fournir un accueil indifférencié et individualisé de tout public, ainsi qu'un conseil personnalisé en assurant l'exhaustivité et l'objectivité des informations fournies.**

Source : Centre d'analyse stratégique, [Le service public de l'orientation tout au long de la vie](#), Note d'analyse, novembre 2012, n°302.

Les projets s'inscrivent dans une double direction :

- mise en réseau des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ;
- mise en place de plateformes téléphoniques et de sites internet, développement d'outils nouveaux pour informer les jeunes sur les enjeux de l'orientation, par exemple par le biais d'un jeu.

■ Le projet « **Aquitaine Cap Métiers** », porté par Aquitaine Cap Métiers et évalué par le CEREQ, AP1 181.

L'expérimentation a développé cinq services :

- un portail internet pour fédérer une communauté d'utilisateurs (volet 1) ;
- une plateforme téléphonique « Cap Info » pour fournir à tous les publics des informations sur la formation et aiguiller si nécessaire les demandes vers les interlocuteurs compétents en région (volet 2) ;
- un réseau de sites déployé sur la région Aquitaine, qui s'appuie sur les Espaces Métiers Aquitains (EMA) (volet 3) ;
- un programme de perfectionnement des acteurs de la formation et de l'orientation, pour favoriser une professionnalisation et une culture partagées des réseaux spécialisés « Cap Métiers Formation » (volet 4) ;
- une prescription en ligne obligatoire et standardisée des actions de formation financées par Pôle emploi, la région Aquitaine, ADEMA et les OPCA, à destination des demandeurs d'emploi, et effectuée par les conseillers de Pôle emploi, des Missions locales et de Cap Emploi (volet 5).

- Le projet « [Espace Métiers Info, un lieu partagé entre les acteurs de l'AIOA 37](#) », porté par le Bureau d'Information Jeunesse d'Indre et Loire, évalué par l'INJEP, AP1 253.

L'objectif du projet est de construire un partenariat entre les acteurs de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement (AIOA) des jeunes. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des activités de l'option découverte professionnelle à destination des élèves de troisième. Le projet donne lieu à des rencontres régulières entre les acteurs de l'AIOA, l'organisation et l'animation communes d'ateliers de découverte professionnelle, des visites d'entreprises et de centres de formation, des interventions de professionnels auprès des élèves.

- Le projet « [ETOILE +, coopération des réseaux AIO](#) », porté par la Région Centre, évalué par le CEREQ, AP1 454.

L'expérimentation a pour objectif de renforcer les coopérations entre les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation. Il s'agit de formaliser les partenariats déjà existants : un premier volet propose aux acteurs de s'impliquer dans des micro-projets, afin d'institutionnaliser des formes de coopération inédites ou innovantes entre les acteurs. Ces micro-projets sont notamment pilotés par un porteur auquel est adjoint un référent du comité de pilotage. Le second volet propose un cycle de professionnalisation pour les acteurs de l'orientation, qui s'inscrit dans une démarche de formation continue en s'organisant autour de séminaires et de journées thématiques au cours desquelles les partenaires se rencontrent.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

■ Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluations employées sont essentiellement qualitatives, reposant sur des observations *in situ* et des entretiens avec les porteurs, les partenaires, les bénéficiaires.

Les évaluations soulignent **l'intérêt des partenariats** mis en œuvre pour les acteurs, permettant la constitution de réseaux et d'habitudes de travail en commun : d'après l'évaluation du projet « [ETOILE +](#) », la coopération passe « **notamment par la mise en place de réunions, de conférences, de journées de réflexions et par la construction d'outils au niveau local. Les territoires se sont appropriés les listes de diffusion, outils web et documents de travail dont ils avaient besoin pour mener à bien leur projet** ». Dans d'autres cas cependant, « *l'expérimentation n'a pas abouti à créer une motivation collective et une organisation d'échange de pratiques sur ces domaines, tant les résistances institutionnelles et les certitudes professionnelles sont ancrées dans une culture de la compétence univoque et exclusive d'un corps professionnel* » (« [Espace Métiers Info, un lieu partagé entre les acteurs de l'AIOA 37](#) »).

Les évaluations montrent la **difficulté à articuler les enjeux d'orientation scolaire avec ceux de l'orientation tout au long de la vie**. Par exemple, le projet « [Aquitaine Cap Métiers](#) » associe le Rectorat parmi les partenaires mais est plutôt centré sur la recherche de formations, en lien avec les missions locales et les gestionnaires de la formation professionnelle.

Les partenariats vont dans le sens d'une rationalisation mais ils sont mis en œuvre de façon non coordonnée : ils peuvent ajouter temporairement à la multiplicité des dispositifs et entrer dans une relation complexe avec le SPO naissant. Par exemple, la création de sites internet s'inscrit dans la « *prolifération d'outils dématérialisés* » décrite par le CAS.

4. PERSPECTIVES

Les résultats contrastés mettent en évidence les **conditions à la mise en œuvre effective d'un modèle intégré d'orientation tout au long de la vie**. Comme l'explique l'évaluation de l'« [Espace Métiers Info, un lieu partagé entre les acteurs de l'AIOA 37](#) », porté par le Bureau d'Information Jeunesse d'Indre et Loire » et évalué par l'INJEP, ce modèle nécessite « *un projet construit par la contribution de tous ces acteurs, l'acceptation de la pluralité des approches en matière d'information et d'orientation des jeunes (et non pas seulement des élèves), la transparence dans l'utilisation des moyens alloués, des compétences institutionnelles et professionnelles très définies et complémentaires, des outils élaborés en commun et utilisables par tous, une culture partagée autour de la construction de l'orientation par l'expérience, les rencontres et les échanges* ».

2. ELARGIR LES CHOIX D'ORIENTATION

1. CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPÉRIMENTATIONS

Parmi les causes identifiées des choix différenciés d'orientation figure la question des ressources financières nécessaires à la poursuite d'études, mais aussi celle des **représentations du système scolaire** que se forgent les jeunes d'origine modeste. Comme le rappelle une évaluation, « *l'environnement social et culturel des enfants des classes populaires construit des aspirations moins fortes à la poursuite des études ; ou encore, en suivant Bourdieu, que les élèves en viennent à désirer ce qui leur semble le plus probable, sur quoi ils modèlent l'idée qu'ils se forment de leurs aptitudes* »¹¹. Des projets tentent donc d'influer sur les choix d'orientation en modifiant, de diverses manières, **la nature des informations** délivrées aux élèves et en essayant de transformer le regard que ceux-ci portent sur leurs capacités.

2. PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Trois formes d'action ont été mises en œuvre par les projets.

La première consiste dans l'intervention auprès des élèves de personnes exerçant **un rôle nouveau** : un responsable des études, des « coachs » dans les collèges, des parrains auprès de lycéens.

11. Luc Behaghel, Vera Chiodi, Marc Gurgand, « Evaluation de l'impact du programme de parrainage d'aide à l'orientation de l'association Actenses », rapport final, janvier 2013.

- **Le projet « Orientation des jeunes au lycée via des dispositifs de parrainage », porté par l'Association ACTENSES, évalué par l'Ecole d'Economie de Paris, APDIESES 01.**

L'expérimentation répond à une méconnaissance de l'impact de l'autocensure et de l'information sur les choix d'orientation, dont on sait déjà qu'ils sont conditionnés par le niveau scolaire de l'élève et les moyens financiers de la famille. Le porteur de projet a mis en place un programme de parrainage afin d'accompagner les lycéens bénéficiaires du dispositif dans leur orientation scolaire et la formation de leur projet professionnel, en posant l'hypothèse selon laquelle le parrainage d'un jeune par un actif occupé peut affecter l'information et les aspirations des lycéens qui s'auto-censureraient, afin d'élargir leurs choix d'orientation. Les objectifs intermédiaires sont d'améliorer la connaissance que les élèves ont des métiers et des formations, de participer à la construction de leur projet professionnel, d'offrir un aperçu de la vie professionnelle.

Le dispositif propose aux élèves la mise en relation avec le parrain, des ateliers et des interventions conçus par l'association au cours desquels les parrains sont invités à participer, des sorties telles que des visites d'entreprises ou des salons liés à l'orientation ; les parrains peuvent quant à eux bénéficier d'une formation pour mieux accompagner les lycéens.

- **Le projet : « Le WIKI IO », porté par GIP Grigny, évalué par TEPP-Université d'Evry, AP1 475**

Les élèves sont accompagnés par 3 coachs par classe, en raison de 3 séances en petit groupe d'une heure chacune. Ces coachs sont issus du monde de l'entreprise. Ils n'ont pas de formation particulière en psychologie, en éducation, ou en pratique de l'encadrement en milieu scolaire, mais disposent d'une expérience acquise sur le terrain. Les élèves sont sensibilisés au monde de l'entreprise grâce à un travail spécifique de découverte d'un secteur d'activité dont le point d'orgue est une visite d'entreprise.

- **Le projet « Tous en stage », porté par Réussir Moi Aussi, évalué par TEPP-Université d'Evry, AP1 464**

L'accompagnement dont bénéficient les élèves de troisième des établissements classés RAR consiste en quatre demi-journées passées avec un coach spécialisé issu du monde de l'entreprise. Les trois premières séances se déroulent avant le stage. Elles ont pour objectif de faire émerger la représentation d'un stage idéal, de créer l'envie de le réaliser, de définir les moyens de le trouver et de vérifier que chaque jeune a obtenu le meilleur stage possible. Pendant toutes ces séances, le collégien tient à jour un dossier de recherche de stage et est immergé dans un groupe de recherche (avec deux groupes par classe). La dernière séance a lieu à l'issue du stage. Elle a pour thème l'élaboration du rapport de stage et fournit l'occasion d'un nouvel échange dans lequel les jeunes se projettent dans l'avenir.

■ **Le projet « [Pour une orientation réussie du lycée à l'Université](#) », porté par l'Université Lumière Lyon 2, évalué par l'Université Lumière Lyon 2, AP1 379**

Les étudiants en première année de Licence, issus de baccalauréats technologiques, sont parrainés par des étudiants en troisième année de Licence ou en première année de Master, d'une même filière ou d'une filière proche. L'objectif de ce parrainage est d'aider les étudiants qui arrivent à l'Université dans leur travail d'adaptation à ce nouvel environnement, où notamment les nouvelles méthodes de travail, l'encadrement moins soutenu qu'au lycée, la gestion des emplois du temps, peuvent les **déstabiliser**. **Le dispositif vise à faciliter l'intégration des jeunes bacheliers à l'Université, à les aider à assimiler les méthodologies du travail universitaire, dans le but de faire diminuer le nombre de décrochages en début d'année et d'augmenter les taux de réussite.**

La seconde forme d'action vise à **rapprocher divers niveaux d'enseignements pour élargir les choix d'orientation et faciliter les transitions** : par exemple, par des actions de sensibilisations aux études scientifiques dans les lycées ou par l'organisation de journées de découverte des Universités pour les lycéens. Ces actions ont pu avoir une dimension locale ou consister, à plus large échelle, dans la conception d'un plan à l'échelle régionale visant à renforcer les interactions entre enseignement secondaire et supérieur.

■ **« [Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS](#) » porté par le Rectorat d'Aix-Marseille et évalué par le Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, AP1 427.**

L'acronyme PASS désigne les projets et ateliers scientifiques mis en place dans l'académie d'Aix-Marseille, au niveau du secondaire. En 2011-2012, cette expérimentation a concerné 88 établissements sur les 16 bassins de formation de l'académie d'Aix-Marseille, dont 55 collèges et 33 lycées. Cela représente 114 projets et concerne près de 3 650 élèves.

Exemple de projet mis en place par le Collège les Eglantines : « Astrophysicien en herbe, à la découverte de notre univers »

Ce collège est un établissement classé « Ambition Réussite », situé en zone sensible et accueillant une population homogène principalement issue des classes « défavorisées ». Cet établissement est dynamique concernant les projets pédagogiques notamment ceux qui développent les liens avec le quartier dans lequel il est situé. Le projet PASS proposé fait le lien entre une classe de CM2 et de 6^e sur le thème des phases de la Lune. Les élèves (44 au total) ont collaboré la première année avec des chercheurs de la maison des sciences et ont élaboré différentes productions numériques et écrits qu'ils ont présentés en fin d'année scolaire à la fête du quartier sous forme de jeux de société, mais aussi lors de la manifestation « Faites de la science » sous la forme d'un exposé interactif. Le groupe classe a semblé bien fonctionner dans la mesure où, au fur et à mesure de l'expérimentation, plusieurs professeurs s'y sont greffés. Les caractères d'interdisciplinarité et de suivi de cohorte sont dans ce projet bien respectés. L'équipe enseignante est composée d'un professeur de sciences physiques, d'un professeur de français, mais aussi d'une institutrice, qui consacrent plusieurs fois par mois du temps à ce projet.

Enfin, des actions visent à **mieux informer les familles d'élèves en difficulté** sur le système d'orientation. Il s'agit d'inciter les équipes éducatives à échanger avec les parents sur les choix qui s'offrent à leurs enfants, afin d'accroître leur implication dans le processus d'orientation.

■ **« La mallette des parents - orientation en 3^{ème} », porté par le Rectorat de Versailles et évalué par l'Ecole d'Economie de Paris, HAP 09**

Cette expérimentation vise à tester les effets d'un dispositif permettant de soutenir les familles dans les choix d'orientation en fin de 3^{ème} des 25% d'élèves les plus faibles scolairement et les plus exposés au décrochage scolaire. En début d'année 2010-2011, les principaux de 37 collèges volontaires de l'académie de Versailles ont identifié ces élèves dans leurs classes de troisième. Un tirage au sort a ensuite déterminé, à l'intérieur de chaque collège, les classes qui participeraient à l'expérimentation. Dans celles-ci, les familles présélectionnées ont été invitées à participer à deux réunions spécifiques avec le chef d'établissement. Les présélectionnés des autres classes constituent un groupe témoin, ce qui permet d'estimer l'impact du programme sans ambiguïté possible.

Un simulateur d'orientation, permettant, à partir des résultats scolaires à un moment donné, de savoir si telle ou telle affectation est envisageable (eu égard aux attentes propres aux différentes filières de formation) a également été développé dans le cadre de cette expérimentation (l'effet propre de cet outil n'est toutefois pas évalué).

Extrait de Dominique Goux, Marc Gurgand, et Eric Maurin, Implication des parents et prévention du décrochage scolaire, rapport intermédiaire (HAP 09), février 2013.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

■ **Méthodes d'évaluation**

Plusieurs projets ont fait l'objet d'évaluations d'impact quantitatives, visant à proposer une mesure chiffrée des effets des projets sur leurs bénéficiaires.

AP1 464, « Tous en stage », mis en œuvre par l'association « Réussir Moi Aussi » **et évalué par la fédération de recherche TEPP-Université d'Evry**.

AP1 475, « Le WIKI IO », porté par le GIP Grigny et évalué par la fédération de recherche TEPP-Université d'Evry.

APDIESES 01, « Orientation des jeunes au lycée via des dispositifs de parrainage », porté par l'association ACTENSES et évalué par l'Ecole d'Economie de Paris.

HAP 09, « Mallette de Versailles », porté par l'Académie de Versailles et évalué par l'Ecole d'Economie de Paris (rapport intermédiaire).

Les autres évaluations sont fondées sur la combinaison de méthodes quantitatives descriptives et de méthodes qualitatives fondées sur des observations *in situ* et des entretiens.

Les évaluations apportent des éléments de connaissance sur la manière dont les jeunes construisent leur orientation, et mettent en évidence **des résultats convergents** : les dispositifs ont pour effet d'inciter des jeunes à revoir leurs souhaits d'orientation en les conformant davantage à leurs résultats scolaires. Enfin, les dispositifs visant à rapprocher les acteurs de l'orientation montrent des résultats encourageants, notamment pour favoriser la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur.

Le regard des jeunes sur leur orientation

Au collège, les entretiens effectués avec les élèves révèlent souvent **une assez bonne appropriation de la problématique de l'orientation**, ainsi qu'une prise de conscience de l'importance de leur propre mobilisation dans la réussite de celle-ci. Les parents des classes populaires remettent davantage que les autres la destinée scolaire de leur enfant entre les mains de l'école, et d'après le rapport d'évaluation du projet [« WIKI IO »](#), *« tout porte à croire qu'une intériorisation du rôle de plus en plus déterminant des diplômés dans les recrutements professionnels est à l'œuvre parmi ces familles »*. De même, les lycéens ne se sentent pas perdus vis-à-vis de leur orientation post-bac : en première comme en terminale, plus de neuf sur dix estiment que s'ils s'en donnent la peine ils peuvent obtenir l'information voulue concernant leur orientation post-bac ([« L'orientation active dans l'académie d'Aix-Marseille »](#)).

Une part non négligeable des collégiens vit une situation plus délicate, même s'ils n'en prennent pas toujours pleinement conscience. Disposant de faibles ressources culturelles et connaissant certaines difficultés scolaires, ils assimilent souvent orientation à un vécu de l'école problématique. L'évaluation du projet [« WIKI IO »](#) montre **la difficulté d'un travail de valorisation des jeunes** afin d'élargir leurs choix d'orientation lorsque ce travail fait suite à une scolarité en échec : il est difficile de faire coexister un coaching qui vise à libérer l'imagination et les orientations probables fondées sur les résultats scolaires : *« Alors que les enseignants attachent une grande importance aux résultats scolaires des élèves qui constituent à leurs yeux un des principaux facteurs constitutif de l'orientation, les pratiques des coachs pouvaient laisser croire que la volonté individuelle, à partir du moment où elle était exprimée par les élèves, pouvait s'affranchir des règles de l'orientation »*.

Orientation et décrochage scolaire

L'expérimentation de la [Mallette des parents – orientation en classe de troisième](#) dans l'Académie de Versailles illustre bien le **lien fort entre orientation et prévention du décrochage scolaire**. Les deux réunions organisées par les chefs d'établissement en direction des parents des élèves les plus en difficulté (52% d'entre eux assistent au moins à l'une des deux réunions) permettent de réduire la proportion de décrocheurs à l'issue de la classe de 3^{ème} de 8.8% à 5.1% des élèves (soit une baisse de plus de 40%). Cet impact apparaît important, s'agissant d'un dispositif peu coûteux et facile à reproduire. Il illustre l'importance de la perception de la valeur des formations accessibles aux élèves dans leur décision de poursuite d'études¹².

Il est renforcé par un effet démontré sur les choix d'orientation des élèves, plus adaptés à leurs résultats scolaires, qui tend à **prévenir les risques de décrochage sur le long terme**. En effet, *« le programme conduit donc un nombre important d'élèves à postuler pour une filière professionnelle plutôt que pour un redoublement (ou un appel) »*. Parfois leurs vœux ne sont pas d'emblée satisfaits, mais les élèves bénéficiaires se retrouvent plus souvent sur liste d'attente que refusés. Les évaluateurs estiment que ce

12. Les évaluateurs repèrent à cet égard un indicateur avancé de la probabilité de décrochage scolaire : l'absence de l'élève le jour de l'épreuve du diplôme national du brevet. Celle-ci apparaît *« de fait extrêmement corrélée avec la mesure du décrochage scolaire au cours de l'année suivant l'examen : parmi les présélectionnés inscrits à l'examen, la probabilité de décrochage est en moyenne plus de 20 points plus élevée parmi les élèves absents le jour de l'examen que parmi ceux présents à l'examen »*. L'effet du dispositif sur la présence à l'examen s'avère d'ailleurs sensible : le nombre d'absents le jour de l'examen est ainsi plus deux fois moins élevé dans le groupe test (5,2% d'absents) que dans le groupe témoin (10,6%)

résultat suggère « que le programme les a conduits à formuler des vœux correspondant peu ou prou au maximum (en terme de sélectivité) de ce que leurs résultats scolaires permettaient d'envisager ». Il était cependant envisageable que ces résultats soient, dans la suite du parcours des élèves, infirmés par un décrochage plus important des élèves dont les parents ont bénéficié du programme, et qui ont été orientés vers le CAP et l'apprentissage. En étudiant la situation scolaire des élèves deux ans après la fin du programme, l'évaluation montre qu'il n'en est rien : l'écart d'avancement scolaire entre groupes test et témoin semble au contraire s'accroître.

Plus généralement, cette expérimentation montre **l'importance d'actions concrètes en direction des parents des élèves les plus en difficulté** de la part de l'institution scolaire, dont ceux-ci sont parfois très éloignés. L'évaluation montre qu'« au total, le programme a réduit de plus de 7 points la proportion de décrocheurs et de redoublants, cette proportion étant ainsi diminuée d'un tiers, ceci étant le résultat d'une orientation plus fréquente dans les filières professionnelles courtes ». Si le programme ne modifie pas les résultats scolaires des élèves, « l'intervention du chef d'établissement semble bel et bien les avoir convaincus qu'il demeurerait crucial et possible de se former d'une façon alternative, notamment par voie d'apprentissage, et d'obtenir une qualification professionnelle avant d'entrer sur le marché du travail ». Ainsi d'après les évaluateurs, « cette expérimentation montre que des efforts en direction des familles de la part des chefs d'établissement sont très efficaces et qu'ils peuvent être rendus plus systématiques ».

Parrainage et interactions avec les bénéficiaires

En matière de parrainage par un acteur du monde du travail, les élèves bénéficiaires du [programme de l'association Actenses \(AP DIIESES 01\)](#) sont plus nombreux à déclarer ne pas savoir quelle orientation ils souhaitent après le bac, et ils sont moins nombreux à penser atteindre le niveau licence (Bac +3). Ces effets peuvent être interprétés comme allant vers la prise en compte d'un « principe de réalité » dans l'orientation - mais ils sont de faible ampleur. Par ailleurs, pour un ensemble de dimensions dans lesquelles on pouvait attendre des changements (connaissance du monde professionnel, démarches d'orientation, motivation, appel suite aux avis d'orientation des conseils de classe), les évaluations ne laissent apparaître aucun effet.

Ce « **principe de réalité** » apporté aux vœux des familles et des élèves par une intervention extérieure est cohérent avec les résultats de la « [mallette des parents](#) ». Les évaluateurs relèvent que « les questionnaires soumis aux parents suggèrent que les réunions avec les chefs d'établissement ont permis de faire évoluer leurs attentes dans une direction plus réaliste, en montrant notamment qu'il est possible à des élèves en échec au collège de s'épanouir dans une filière professionnelle ».

Le système de parrainage de l'Université Lumière Lyon 2 (« [Pour une orientation réussie au lycée](#) ») montre quant à lui des effets positifs sur [l'intégration des jeunes bacheliers à la vie universitaire](#). D'après l'enquête qualitative, qui concernait 150 étudiants parrainés (soit 90% de l'échantillon) et 160 parrains (100% de l'échantillon), les jeunes bacheliers parrainés déclarent avoir tiré profit du dispositif en termes de travail universitaire et d'intégration à la vie universitaire. 90% de ces jeunes bacheliers interrogés disent avoir été aidés par leurs parrains pour améliorer leurs méthodes de travail, la compréhension de certains cours, mais aussi pour s'informer sur le fonctionnement de services universitaires (CROUS,

emplois du temps, conseils pour se réorienter en début d'année). L'analyse quantitative en revanche ne permet pas de conclure quant à l'impact chiffré sur la probabilité de décrochage ou l'absentéisme.

L'évaluation de la « [Mallette de parents](#) » contient également des enseignements concernant l'importance des **relations entre pairs dans la transmission des informations en matière d'orientation**. En utilisant une mesure systématique des réseaux d'amis entre élèves en début d'année, on constate que les effets du programme sont plus forts lorsque les bénéficiaires ont pour amis d'autres bénéficiaires du programme. Ce résultat indique que les interactions entre élèves sont susceptibles de renforcer les effets de telles campagnes d'information et de sensibilisation.

Actions sur la transition entre lycée et université

Les projets visant à rapprocher enseignement secondaire et universitaire **produisent une meilleure connaissance de l'Université mais ont peu d'effets sur les souhaits d'orientation**. Selon l'évaluation du projet « [Les packs découverte de l'Université](#) » porté par l'Université de Poitiers et évalué par le Laboratoire GRESCO (AP1 450) : 84% de lycéens sont satisfaits de la journée de découverte, mais elle n'a pas permis de lutter complètement contre certaines représentations courantes de l'université, comme « *l'orientation par défaut, les problèmes d'encadrement et surtout la question des débouchés* ». Comme l'explique l'évaluation du projet « [Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS](#) » porté par le Rectorat d'Aix-Marseille et évalué par le Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, « *s'il y a changement cognitif et social, il est marginal quant à la réussite scolaire des élèves et quant à l'orientation vers des enseignements scientifiques* »¹³.

15

Parmi ces dispositifs, certaines actions visant à **plonger les lycéens dans le quotidien de l'Université** ont montré des résultats encourageants. Comme le montre l'évaluation du projet « [Pour une orientation réussie du lycée à l'Université](#) », les lycéens qui assistent à des cours magistraux à l'Université sont moins nombreux que les témoins à vouloir se réorienter en fin d'année. Bien que les souhaits d'orientation soient peu affectés, la démarche adoptée par les lycéens semble évoluer, notamment, « *il se produit une forme d'identification du lycéen à l'étudiant où le récit du parcours de l'étudiant est une modalité par laquelle le lycéen opère un retour sur lui-même et alimente sa réflexion sur son propre parcours* ».

Les évaluations suggèrent enfin une évolution dans les comportements de certains acteurs, notamment des professeurs principaux. L'expérimentation « [Développer des synergies d'avenir au lycée et à l'Université](#) » (Université d'Angers, UFR LLSH, Université d'Angers, AP1 251) qui visait à créer des partenariats entre les professeurs de lycée et les professeurs d'université, a eu pour effet une modification de l'attitude des lycéens concernant l'information et l'orientation : la part de lycéens demandant conseil à leur professeur principal a plus que doublé, ce qui semble attester que ceux-ci ont, « *durant la phase d'expérimentation, renforcé leur rôle de personne-ressource en termes de conseil d'orientation* ».

13. Il en va de même de l'évaluation du projet « Sup premières rencontres », Université de Grenoble 3, UMR- Institut National de Recherche Pédagogique.

Accompagnement à la recherche d'un stage

L'évaluation du dispositif [« Tous en stage »](#) montre que celui-ci n'a d'effet ni sur l'accès au stage, ni sur la qualité du stage, évaluée au travers de la satisfaction du stagiaire. En revanche, **l'accompagnement améliore la relation avec le tuteur de stage et conduit à ce que le stage conforte plus fréquemment les choix d'orientation**. Les élèves accompagnés, issus de quartiers ségrégués, refusent moins fréquemment l'orientation vers des filières courtes et professionnalisées.

4. PERSPECTIVES

Les expérimentations montrent l'intérêt que jeunes et enseignants trouvent à des démarches d'échanges qui permettent de lier de manière plus étroite lycées et universités, des apprentissages de l'enseignement secondaire et des premiers pas en direction de l'enseignement supérieur. En revanche, elles ne permettent pas de montrer un effet de ces démarches sur l'orientation, invitant l'évaluation des [« Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS »](#), par le Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, à mettre l'accent sur les autres causalités à l'œuvre dans les choix de filières à l'entrée dans l'enseignement supérieur, au-delà des études scientifiques : concurrence des classes préparatoires, des filières courtes et professionnalisantes.

Plusieurs résultats tendent à montrer **l'influence d'actions d'accompagnement et de parrainage dans le sens d'un plus grand « réalisme » dans les choix d'orientation**, dont une traduction, pour des collégiens en difficulté scolaire, est une plus grande acceptation de l'orientation vers la voie professionnelle. De tels résultats ressortent clairement de l'expérimentation de la [« Mallette – orientation en 3^{ème} »](#) menée dans l'académie de Versailles. Ce dispositif est peu coûteux et facilement reproductible : ces résultats plaident donc pour une extension du dispositif. Un élément important de ce dispositif est toutefois un ciblage fin, basé sur une connaissance individuelle des élèves : il ne s'agit pas de délivrer un message uniforme aux élèves en difficulté. Au contraire, les outils développés dans le cadre de ce projet, comme le « simulateur d'orientation », doivent permettre de donner aux élèves une indication objective quant à leur succès dans l'une ou l'autre filière.

Les résultats de l'expérimentation de la [mallette des parents](#) mettent en lumière **l'efficacité d'actions tournées vers les parents des jeunes les plus en difficulté**, afin de les soutenir dans la compréhension des enjeux de l'orientation, et plus généralement des codes de l'institution scolaire. La logique de telles interventions pourrait ainsi être étendue à d'autres structures que les établissements scolaires. La « Mallette – orientation en 3^{ème} » montre **la dimension cumulative des enseignements des expérimentations lorsqu'elles font l'objet d'une évaluation rigoureuse**. Dans le cadre de l'évaluation de la « Mallette des parents en 6^{ème} » dans l'académie de Créteil, un volet de l'étude avait porté sur la comparaison entre différentes manières d'inviter les parents à un moment d'échange avec les équipes éducatives. Cette étude a montré qu'une invitation formulée par téléphone était perçue comme plus personnelle qu'une invitation par courrier, et accroissait le pourcentage de parents présents. Cette façon de procéder a été mise en œuvre dans le cadre de la [mallette des parents](#) en 3^{ème} et a permis d'obtenir un taux de participation important (50%).

3. L'ORIENTATION DES FILLES

1. CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPÉRIMENTATIONS

Si les filles représentent en 2013 la moitié des effectifs du second degré et de l'enseignement supérieur, une analyse détaillée des taux de féminisation par filières montre que **certaines formations restent particulièrement masculines ou féminines**. Les filles sont notamment sous-représentées dans les Baccalauréats Sciences et Technologies Industrielles (11%), les CAP de la production (21%) et les formations en apprentissage (32%). A l'inverse, elles sont sur-représentées en médecine-odontologie et pharmacie (65%)¹⁴, ou dans les formations en Sciences et Technologie de la Santé et du Social (92%)¹⁵. Parmi les causes identifiées figurent « *l'intériorisation des rôles et stéréotypes de sexe, à l'école mais aussi à travers les attentes parentales, conditionne les représentations de soi et les choix d'orientation des filles et des garçons* ». ¹⁶ Les expérimentations cherchent à faire évoluer les représentations et les stéréotypes de genre. Il s'agit de mettre en lumière des parcours de jeunes filles ayant choisi une orientation atypique ou de femmes exerçant des métiers peu féminisés, par le témoignage de ces personnes, la visite d'entreprises ou d'établissements scolaires (écoles d'ingénieur, centre de formation d'apprentis), et par un surcroît d'informations et d'accompagnement en matière d'orientation, à destination des lycéennes.

2. PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Les expérimentations mobilisent principalement des formes d'actions comparables à celles mises en œuvre dans les autres projets relatifs à l'orientation décrits ci-dessus. L'enjeu de **lutte contre les stéréotypes de genre dans les choix d'orientation** mis en avant par le troisième appel à projets du FEJ implique cependant des actions spécifiques.

La première forme d'action vise à **informer activement les lycéennes** sur les formations et métiers peu féminisés, notamment scientifiques (ingénieurs, recherche en sciences fondamentales). Il s'agit de présenter des parcours atypiques de femmes, par le biais de rencontres et d'immersions dans le monde professionnel.

■ Le projet « **Futures scientifiques** », porté par Lunes et l'Autre, évalué par le Crédoc, AP3 048.

En s'appuyant sur un partenariat entre des classes de lycée, l'enseignement supérieur et le monde professionnel, le dispositif propose aux lycéennes des établissements participants 1) des visites de laboratoires, d'écoles d'ingénieurs et d'entreprises incluant des discussions sur les tâches quotidiennes et les conditions de travail, 2) des interventions d'étudiantes en écoles d'ingénieurs, de chercheuses en sciences fondamentales et de professionnelles de secteurs peu féminisés dans les établissements. Ces rencontres ont pour objectif de modifier les représentations attachées à ces formations et métiers, et de rendre compte de la coordination des acteurs de l'orientation avec le monde universitaire et professionnel.

14. Céline Avenel, « [Les représentations sexuées des professions lors du processus de choix d'orientation vers les études de médecine chez les lycéen-ne-s de terminales scientifiques](#) », *Questions Vives*, Vol.8 n°15, 2011.

15. DEPP (2013). [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur](#). Direction générale de l'enseignement scolaire, Direction générale de l'enseignement supérieur, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

16. Céline Avenel, article cité.

Une deuxième forme d'action consiste à **sensibiliser les lycéens et lycéennes aux questions d'égalité dans le monde professionnel**. Les projets sont donc destinés à faire évoluer les choix d'orientation des filles, et des garçons dans une moindre mesure, considérés tous deux comme fortement sexués.

■ **Le projet « *Entreprises face à l'école : agir pour l'égalité* », porté par FACE Pyrénées-Atlantiques, évalué par l'Université Bordeaux 2, AP3 021.**

Le projet cible des élèves de troisième générale, SEGPA et insertion, leurs professeurs et leurs parents. Les entreprises du réseau interviennent auprès des lycéens sur des questions d'insertion professionnelle, en mettant l'accent sur la problématique d'égalité : les interventions visant à donner des clés sur le monde de l'entreprise, informer les collégiens sur les secteurs d'activité dynamiques du territoire, répondent spécifiquement aux questions d'égalité hommes/ femmes sur chaque sujet.

L'expérimentation développe notamment des ateliers de jeux de rôle où la question des préjugés est abordée de manière interactive. Par exemple, les intervenants placent les élèves dans le rôle de l'équipe de direction d'une entreprise de peinture en bâtiment, qui doit recruter un(e) peintre : 3 CV leur sont présentés, dont l'un est celui d'une femme. Puis ils représentent l'équipe de direction d'une crèche, qui doit recruter un(e) auxiliaire de puériculture : 3 CV leur sont présentés, dont l'un est celui d'un homme. L'intérêt est de confronter les élèves à leurs représentations sexuées au regard d'un métier traditionnellement masculin ou féminin, en sollicitant leur avis spontané, pour le confronter à un avis issu d'une discussion sur les stéréotypes de genre.

Le rapport final sera disponible en avril 2014.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Quatre expérimentations sont terminées, et six rapports finaux sont encore attendus.

Les évaluations soulignent les **difficultés à agir sur les stéréotypes de genre qui pèsent sur certaines orientations, notamment scientifiques**. Des actions entreprises pour promouvoir l'orientation vers des métiers scientifiques peu féminisés auprès de lycéennes, il ressort que les représentations liées à ces métiers tendent à évoluer. L'expérimentation « *Futures scientifiques* », portée par Lunes et l'Autre et évaluée par le Crédoc, met en évidence un plus grand attrait et une meilleure connaissance de lycéennes dont l'orientation était encore indécise, pour certaines formations, notamment les classes préparatoires scientifiques et les écoles d'ingénieur. Cependant, les évaluations montrent rarement un impact significatif sur les choix d'orientation eux-mêmes.

4. PERSPECTIVES

La rencontre avec des professionnelles de ces branches scientifiques notamment, donne aux lycéennes une **vision moins stéréotypée de métiers peu féminisés, et leur permet d'envisager ces métiers comme mixtes**. Les résultats tendent à montrer que les lycéennes considèrent de moins en moins que les femmes sont confrontées à des difficultés particulières dans des métiers dits masculins, telles que des inquiétudes portant sur leurs conditions d'intégration dans des équipes majoritairement masculines.

Cependant, l'évaluation « [Futures scientifiques](#) » montre que l'atténuation des stéréotypes de genre n'est pas complète. « *De fait, le basculement d'un métier de la catégorie « masculin » à la catégorie « mixte » au cours de l'expérimentation relève davantage de la modification des tâches associées à ce métier qu'à une disparition des représentations genrées. Un tel basculement ne survient véritablement que pour le métier d'ingénieur : les lycéennes découvrent que celui-ci nécessite un esprit d'équipe et des contacts humains, autant d'éléments qu'elles associent à « la nature féminine »* ».

Les difficultés rencontrées pour mettre en évidence un effet sur les choix d'orientation montre qu'**il ne faut pas surestimer l'impact de l'information délivrée pour modifier les choix d'orientation des lycéennes, alors même que ceux-ci sont traversés par des contraintes familiales et sociales**¹⁷. D'autre part, il peut être fécond de formuler plus largement la question de « l'orientation des filles » en la décrivant comme une « **orientation genrée** ». Une telle conception permettrait d'élargir le spectre d'intervention au-delà des actions portant sur l'orientation des filles uniquement, et vers les formations scientifiques en particulier. Comme le demande la psychologue Françoise Vouillot, « *on devrait effectivement se demander pourquoi les filles sont attirées par les secteurs du soin, de l'éducation, du social et pourquoi l'absence des garçons dans ces filières et métiers ne pose pas de problème* »¹⁸.

17. Bernard Convert, « [Des hiérarchies maintenues](#) » espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003/4, n°149.

18. Françoise Vouillot, « [L'orientation, le butoir de la mixité](#) », *Revue Française de Pédagogie*, 171, 2010.

RÉFÉRENCES

RAPPORTS ISSUS DES EXPÉRIMENTATIONS FEJ :

AP1 016, « [Orientation active en lettres, langues et sciences humaines : Veni, Vidi, Vici](#) », Université de Paris 12, Université de Paris 12.

AP1 105, « [Escapade](#) », Université de Limoges, EcartS.

AP1 168, « [Salon permanent des métiers](#) », MIFE, CEREQ-Laboratoire THEMA (projet abandonné).

AP1 181, « [Aquitaine Cap Métiers](#) », Aquitaine Cap Métiers, CEREQ.

AP1 197, « [Sup premières rencontres](#) », Université de Grenoble 3, UMR- Institut National de Recherche Pédagogique.

AP1 210, « [Constitution d'un réseau d'employeurs citoyens aux côtés des jeunes](#) », Ville de Saint-Priest, Equation Management.

AP1 253, « [Espace Métiers Info, un lieu partagé entre les acteurs de l'AIOA 37](#) », Bureau d'Information Jeunesse d'Indre et Loire », INJEP.

AP1 274, « [L'orientation active dans l'académie d'Aix-Marseille](#) », Académie d'Aix-Marseille, CREDOC.

AP1 294, « [LORFOLIO: amélioration de la coordination des acteurs de l'Accueil Information Orientation \(AIO\)](#) », Association Inffolor, Groupe AMNYOS.

AP1 331, « [Création d'un réseau d'ambassadeurs métiers/formations professionnelles/VAE](#) », Région Basse Normandie, CEREQ.

AP1 335, « [Offre régionale d'accompagnement dans l'orientation des jeunes](#) », CRIJ du Limousin, CEREQ.

AP1 356, « [Mise en place de responsables des études en EPLE et lien avec l'organisation des CIO](#) », Rectorat de Créteil, COPAS.

AP1 379, « [Pour une orientation réussie du Lycée à l'Université](#) », Université Lumière Lyon 2, Université Lumière Lyon 2.

AP1 401, « [ProméthéPlus : le + pour l'insertion professionnelle des BTSA](#) », APECITA, ENFA.

AP1 405, « [Parcours d'orientation](#) », Université du Havre, Université du Havre.

AP1 427, « [Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS](#) », Rectorat d'Aix-Marseille, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie.

AP1 450, « [Les packs découverte de l'Université](#) », Université de Poitiers, Laboratoire GRESCO.

AP1 454, « [ETOILE +, coopération des réseaux AIO](#) », Région Centre, CEREQ.

AP1 464, « [Tous en stage](#) », Réussir Moi Aussi, TEPP-Université d'Evry.

AP1 475, [« Le WIKI IO »](#), GIP Grigny, TEPP-Université d'Evry.

AP3 003, [« L dans la Ville »](#), Sport dans la Ville, Espace Inter Initiatives-E2i.

AP3 021, [« Entreprises face à l'école : agir pour l'égalité »](#), FACE Pyrénées-Atlantiques, Université Bordeaux 2 – LAPSAC.

AP3 048, [« Futures Scientifiques »](#), Lunes et l'Autre, CREDOC.

AP3 117, [« Place aux filles »](#), FACE Hérault, Opus 3.

APDIESES 01, [« Orientation des jeunes au lycée via des dispositifs de parrainage »](#), Association ACTENSES, Ecole d'Economie de Paris.

HAP 09, [« Mallette des parents – orientation en 3^{ème} »](#), Rectorat de Versailles, Ecole d'Economie de Paris. « Implication des parents et prévention du décrochage scolaire », Rapport intermédiaire (janvier 2013).

DOCUMENTS :

Céline Avenel, [« Les représentations sexuées des professions lors du processus de choix d'orientation vers les études de médecine chez les lycéen-ne-s de terminales scientifiques »](#), *Questions Vives*, Vol.8 n°15, 2011.

Comité interministériel de la jeunesse, [Priorité Jeunesse](#), rapport final, 21 février 2012.

Centre d'analyse stratégique, [Le service public de l'orientation tout au long de la vie](#), Note d'analyse, novembre 2012, n°302.

Bernard Convert, [« Des hiérarchies maintenues » : espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001](#), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003/4, n°149.

Centre d'analyse stratégique, [Le service public de l'orientation tout au long de la vie](#), Note d'analyse, novembre 2012, n°302.

DEPP (2013), [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur](#), *Direction générale de l'enseignement scolaire*, Direction générale de l'enseignement supérieur, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Mathieu Ichou, Louis-André Vallet, [« Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Evolution en France sur quatre décennies »](#), *Education et formations*, n°82, octobre 2012.

Ugo Palheta, « Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Sociologie*, 2011/4, vol. 2.

Françoise Vouillot, [« L'orientation, le butoir de la mixité »](#), *Revue Française de Pédagogie*, n°171, 2010.

Rapport de la concertation, [Refondons l'école de la République](#), octobre 2012.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Bureau des actions territoriales et interministérielles

Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Tél. : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Août 2013